

Société de Concassage et de Préfabrication de la Réunion 2, Boulevard de la Marine CS 71214 97829 Le Port Cedex

A l'attention de M. Fabrice D'ASCOLI

Réf.: SBB/MCB BRGM/REU 18-43

Objet : Evaluation du gisement de matériaux de la Ravine du Trou

Monsieur le Directeur,

Le BRGM dans son rapport « Evaluation du gisement de matériaux de la Ravine du Trou (commune de Saint Leu). Tierce expertise. Rapport BRGM/RP-67009-FR — Colin (Juin 2017) avait validé la localisation de l'implantation de 3 nouveaux forages proposée par SCPR et avait émis la recommandation suivante : « Un échantillonnage des carottes sera réalisé sur les coulées épaisses et saines tous les 5 m pour permettre des analyses géotechniques des carottes avec une bonne représentativité. »

En avril 2018, la SCPR a reçu l'avis délibéré de l'Autorité environnementale sur la création de la carrière « la Ravine du Trou » donné par le CGEDD. Dans cet avis, il est entre autre recommandé : « L'Autorité environnementale recommande, pour la complète information du public sur la capacité du gisement à satisfaire à la demande, que soit présenté l'avis du BRGM consécutif à la réalisation de trois carottages complémentaires ».

La SCPR a sollicité le BRGM en date du 24/04/2018 pour répondre à cette sollicitation de l'Autorité Environnemental.

Au regard des éléments transmis par SCPR au BRGM en date du 24 avril 2018, en particulier le rapport du Cerema d'Octobre 2017 « Essais complémentaires sur les matériaux de la future carrière de la ravine du Trou à La Réunion », le BRGM confirme que les sondages et l'échantillonnage pour analyses complémentaires ont été effectivement réalisés et permettent de compléter le dossier technique.

Les aspects propres aux caractéristiques mécaniques et géotechniques des matériaux constitutifs du gisement font l'objet de l'expertise conduite par le CEREMA.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Séverine BES DE BERC

Directrice
BROM Réginitary

